

# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 JUILLET 2020

Convocation du Conseil Municipal du 24 juillet 2020

Sous la présidence de M. Maxime BELTZUNG, Maire.

Etaient présents: Mme Anne-Catherine MACK REITZER, M. Hervé UHLEN, Mme Dominique SEREIN, M. Eric KITZINGER, Mme Manon FURTER, M. Nicolas SCHMITT, Adjoints, M. Jean-Claude BASCHUNG, Mme Catherine CORDIER, M. Marc BOEGLEN, M. Jean-Luc BISCHOFF, Mme Marie-Odile MANIGOLD, Mme Esther SITZ, M. Christophe LAINE, Mme Corinne CASOTTO, Mme Frédérique GALLI, M. Samuel TOTTOLI, M. Jérémy BLEU, Mme Marilyne MONA, M. Maxime WIESER, M. Serge EHRET, M. Laurent LERCH, Mme Florence TROMMENSCHLAGER, M. Ludovic DELACOTE.

**Etaient absents excusés:** M. Michel HERNANDEZ, avec procuration à M. Samuel TOTTOLI, Mme Sophie ETTERLEN, avec procuration à Mme Marie-Odile MANIGOLD, Mme Laetitia PRAX, avec procuration à Mme Manon FURTER, Mme Anne TISSOT, avec procuration à M. Ludovic DELACOTE, M. Raymond TROMMENSCHLAGER, avec procuration à M. Laurent LERCH.

--00000-

# Ordre du jour

- I. Approbation des procès-verbaux des séances des 2, 10 et 16 juillet 2020
- II. Compte administratif 2019 du budget principal et des budgets annexes
- III. Compte de gestion 2019 du budget principal et des budgets annexes
- IV. Affectation des résultats 2019
- V. Budget primitif 2020 Budget principal et ses annexes
- VI. Vente de terrain
- VII. Office National des Forêts Contrat relatif à la mise en place d'un îlot d'essences nouvelles en forêt communale de Masevaux-Niederbruck
- VIII. Désignation d'un second délégué représentant la Ville de Masevaux-Niederbruck au conseil d'administration du lycée Joseph Vogt
- IX. Divers.

-00000-

M. le Maire souhaite la bienvenue à cette séance du Conseil Municipal.

Ce conseil est consacré au bilan financier de l'exercice 2019 et au budget primitif 2020 du budget principal et des budgets annexes. Je veux remercier les travaux de la commission des finances qui s'est réunie le 21 juillet dernier dans l'urgence pour permettre le vote du budget 2020 dans les délais impartis suite à la crise sanitaire. Je tiens à remercier tout particulièrement Mme Anne-Catherine MACK REITZER, adjointe aux finances, qui les a préparés en collaboration avec les services de la Ville.

Monsieur le Maire, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des Conseillers. Il constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Monsieur Hervé UHLEN est nommé secrétaire de séance

#### TEXTE INTEGRAL DES DELIBERATIONS

I. Approbation des procès-verbaux des séances des 2, 10 et 16 juillet 2020

Les procès-verbaux des séances des 2, 10 et 16 juillet 2020 sont approuvés à l'unanimité.

# II. Compte administratif 2010 du budget principal et des budgets annexes

#### **BUDGET PRINCIPAL**

En Fonctionnement, le compte administratif 2019 présente un total des dépenses de 2 866 K€, soit un gain de 222 K€ par rapport à la prévision.

Des économies ont été enregistrées pour 88 K€ de charges à caractère général (dont 20 K€ fourniture d'énergie, 20 K€ de travaux d'équipement), 32 K€ de services extérieurs, 44 K€ de charges de personnel, 43 K€ dans les charges de gestion courante.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 740 K€, en augmentation de 43 K€ par rapport à la prévision.

A noter le versement du Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle pour 36 K€, non prévu, et une recette de droits de mutation de 90 K€.

Les autres recettes fiscales et dotations sont conformes à la prévision.

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 s'est soldé par un excédent de 873 625,95 €. Ce résultat dépasse celui de 2018 de 160 609 €.

L'autofinancement est porté à 1 072 K€, dont 199 K€ de dotations aux amortissements.

Les dépenses d'investissement se montent à 1 484 K€, se répartissant en biens d'équipement et travaux pour 997 K€, les remboursements financiers pour 400 K€, les travaux en régie pour 57 K€ et 25 K€ d'opérations patrimoniales.

Les recettes d'investissement, d'un montant total de 1 260 K€, sont constituées principalement d'emprunts et subventions pour 320 K€, des retours de TVA pour 82 K€, la taxe d'aménagement pour 28 K€, les amortissements pour 199 K€ et l'excédent de fonctionnement pour 593 K€.

L'excédent global 2019 est arrêté, compte tenu des restes à réaliser, à 427 438 €.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE	SECTION FONCTIONNEMENT	A 2 866 032.3	
(mandats-titres)	SECTION INVESTISSEMENT	B 1 484 451.3	34 H 1 260 740.17
		+	-
REPORT DE L'EXERCICE	SECTION FONCTIONNEMENT (002)	<b>C</b> (si déficit)	l 408 009.74 (si excédent)
2018	SECTION INVESTISSEMENT (001)	D 270 250.92 (si déficit)	J (si excédent)
		=	
	TOTAL REALISATIONS + REPORTS	<b>4 620 734.59</b> = A+B+C+D	5 408 401.19 = G+H+I+J
RESTES A	SECTION FONCTIONNEMENT	E 0.00	K 0.00
REALISER A REPORTER EN	SECTION INVESTISSEMENT	F 465 165.96	104 938.06
2020 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F <b>465 165.96</b>	=K+L 104 938.06
	SECTION FONCTIONNEMENT	2 866 032.33 = A+C+E	4 147 661.02 = G+I+K
RESULTAT CUMULE	SECTION INVESTISSEMENT	2 219 868.22 = B+D+F	1 365 678.23 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	5 085 900.55 = A+B+C+D+E+F	5 513 339.25 = G+H+I+J+K+L
	EXCEDENT CUMULE		427 438.70

#### **BUDGET EAU:**

### En Fonctionnement:

Les dépenses sont inférieures à la prévision (41 K€) alors que les recettes sont, quant à elles, bien supérieures (+ 27 K€).

En effet, le poste « ventes d'eau » a augmenté de 21 K€ en raison d'une consommation supérieure à la prévision (+ 4,3 %).

Le résultat de l'exercice, prévu à l'équilibre (- 7 K€) au budget, se situe à + 60 K€, portant ainsi l'autofinancement de l'exercice à 158 K€ qui viendront abonder le financement de la tranche 2 des travaux de sécurisation.

# En Investissement:

L'exercice 2019 a enregistré principalement :

- Le solde des travaux de sécurisation, tranche 1, pour 7,6 K€
- Les travaux de réseau Place des Alliés, pour 40,8 K€
- La rue des écureuils, pour 15,6 K€ et divers branchements, pour 14,5 K€.

A noter également l'acquisition de matériels techniques pour 18 K€ et la remise en état du tractopelle pour 3,1 K€, réalisées en Régie.

### Les Restes à Réaliser concernent :

#### En dépenses :

- Le solde de la rue des écureuils, pour 1,9 K€
- La Place des Alliés, pour 68,2 K€
- La télégestion, pour 49,4 K€
- La sécurisation, tranche 2, pour 9,3 K€
- La rue du Bruckenwald, pour 3,6 K€

#### En recettes:

- Les subventions Agence de l'Eau pour :
  - . la sécurisation

84,7 K€

. la télégestion

47,3 K€.

		DEPENSES	RECETTES	
				SOLDE D'EXECUTION
REALISATION DE	SECTION D'EXPLOITATION	A 833 734.16	G 894 334.46	G-A 60 600.30
L'EXERCICE	SECTION INVESTISSEMENT (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 290 387.01	H 129 394.03	H-B -160 992.98
		+	+	
REPORT DE	Report SECTION D'EXPLOITATION (002)	<b>C</b> (si déficit)	I 189 043.86 (si excédent)	
L'EXERCICE 2018	Report SECTION D'INVESTISSEMENT (001)	<b>D</b> (si déficit)	J 28 755.00 (si excédent)	
			(=)	
	TOTAL REALISATIONS + REPORTS	1 124 121.17 P = A+B+C+D	1 241 527.35 Q = G+H+I+J	117 406.18 = Q-P
				,
RESTES A	SECTION D'EXPLOITATION	E 0.00	K 0,00	
DEALISED A	SECTION D'INVESTISSEMENT	F 133 776.35	L 131 987.00	
(2)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020		131 987.00 = K+L	
		р		
	SECTION D'EXPLOITATION	<b>833 734.16</b> = A+C+E	1 083 378.32 = G+I+K	249 644.16
RESULTAT CUMULE	SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>424 163.36</b> = B+D+F	290 136.03 = H+J+L	- 134 027.33
	TOTAL CUMULE	<b>1 257 897.52</b> = A+B+C+D+E+F	<b>1 373 514.35</b> = G+H+l+J+K+L	115 616.83
			44 5 04 5 55	1
	EXCEDENT CUMULE		115 616.83	

# **BUDGET ASSAINISSEMENT:**

Les dépenses de Fonctionnement sont inférieures à la prévision (- 47 K€) alors que les recettes sont proches du budget (- 13 K€).

A noter que les Redevances dépassent de 25 K€ la prévision grâce à des consommations assujetties, nettement supérieures à la prévision (au même titre que pour l'eau).

Le Résultat des opérations de l'exercice est équilibré (- 2 K€) alors qu'il était estimé à -36K€.

L'autofinancement brut de l'exercice est de 160 K€ alors que l'autofinancement net est de 124 K€.

En Investissement, la section enregistre :

Rue du Chêne

- Le coût de l'étude diagnostic du réseau pour 50 K€
- Les travaux de réseau pour un total de 134 K€, concernent principalement :

22 K€

- Rue des écureuils
  Rue Gambiez
  Rue des Jardins
  67 K€
  24 K€
- Divers travaux de branchements
  Autosurveillance
  15 K€
  6 K€

Les recettes d'investissement sont générées par la dotation nette aux amortissements de 162 K€ et de l'excédent antérieur reporté

La subvention attendue de l'Agence de l'Eau pour l'étude réseau sera encaissée en 2020. Les restes à réaliser, en dépenses, concernent le solde de la rue des écureuils, pour 7,5 K€, la maîtrise d'ouvrage de la rue du Bruckenwald, pour 4,2 K€ et divers travaux de branchements, pour 7,9 K€.

		l	DEPENSES	RECETTES	1	
			22. 2.1.020	111111111111111111111111111111111111111	D'EX	SOLDE (ECUTION (1)
	SECTION D'EXPLOITATION	Α	558 149.11	G 556 022.85	G-A	-2 126.26
REALISATION DE L'EXERCICE (mandats-titres)	SECTION INVESTISSEMENT (y compris les comptes 1064 et 1068)	В	319 915.70	H 218 648.56	н-в	-101 267.14
			*	+		
REPORT DE	Report SECTION D'EXPLOITATION (002)	C (si	déficit)	I 193 935.52 (si excédent)		
L'EXERCICE 2018	Report SECTION D'INVESTISSEMENT (001)	D (si	déficit)	J 105 936.48 (si excédent)		
	***		=	=	1/2	
	TOTAL REALISATIONS + REPORTS	1	878 064.81 A+B+C+D	1 074 543.41 Q = G+H+I+J	= Q-P	196 478.60
				×		
	SECTION D'EXPLOITATION	E	0.00	K 0,00		
RESTES A REALISER A REPORTER EN	D'INVESTISSEMENT	F	19 660.55	L 0.00		
2020 (2)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020		19 660.55 +F	0.00 = K+L		
	SECTION D'EXPLOITATION	= A	<b>558 149.11</b> +C+E	749 958.37 = G+I+K		191 809.26
RESULTAT CUMULE	SECTION D'INVESTISSEMENT	= B	<b>339 576.25</b> +D+F	324 585.04 = H+J+L		-14 991.21
	TOTAL CUMULE	= A	<b>897 725.36</b> +B+C+D+E+F	1 074 543.41 = G+H+I+J+K+L		176 818.05
	EXCEDENT CUMULE			176 818.05		

#### BUDGET FORET

Le résultat net des opérations de l'exercice s'élève à 17 409,73 €, en amélioration par rapport à la prévision budgétaire (-7 733 €).

Les ventes de bois sont inférieures au budget prévu de 20 K€.

Les dépenses sont inférieures de 26 K€, à savoir :

Coûts fixes

- 7 K€

Coûts d'exploitation

+ 3 K€

- Coûts de maintenance - 6 K€

Dépenses imprévues

- 20 K€.

Concernant l'exploitation, la recette nette est de 102 K€, par rapport à une prévision de 112 K€.

La quote-part des coûts d'exploitation par rapport au chiffre d'affaires est de 72 % pour une moyenne des 6 dernières années à 55 %, la quote-part des coûts fixes restant stable.

A noter que la section d'investissement enregistre, en dépenses un montant de 8,6 K€ pour le sentier pédagogique.

Les restes à réaliser concernent, en dépenses un montant de 24,4 K€ pour la même opération.

A noter l'excédent cumulé à fin 2019 s'élevant à 130 524,65 €.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	A 268 086.99	G 285 496.72
L'EXERCICE (mandats-titres)	SECTION INVESTISSEMENT	B 35 644.83	H 37 023.04
		+	+
REPORT DE	Report SECTION DE FCONTIONNEMENT (002)	<b>C</b> (si déficit)	I 171 178.75 (si excédent)
L'EXERCICE 2018	Report SECTION D'INVESTISSEMENT (001)	<b>D</b> 34 993.04 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
	TOTAL REALISATIONS + REPORTS	338 724.86 = A+B+C+D	493 698.51 = G+H+I+J
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0.00	K 0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN	D'INVESTISSEMENT	F 24 449.00	L 0.00
2020 (2)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020		0.00 = K+L
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	<b>268 086.99</b> = A+C+E	456 675.47 = G+I+K
RESULTAT CUMULE	SECTION D'INVESTISSEMENT	95 086.87 = B+D+F	37 023.04 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	<b>363 173.86</b> = A+B+C+D+E+F	<b>493 698.51</b> = G+H+I+J+K+L
	EXCEDENT CUMULE		130 524.65

#### Domaine Amis de Houppach

L'exercice enregistre des recettes d'exploitation de 31,19 K€, provenant des locations.

Les dépenses de gestion s'élèvent à 38 K€. De ce total 17,8 K€ concernent les charges liées à la location (fioul, électricité, nettoyage, literie, ordures ménagères), ce qui représente 55 % des locations. Les frais d'entretien et de maintenance sont de 5,2 K€.

A noter que la sécheresse de l'été dernier nous a amenés à approvisionner le site en eau potable, générant un coût exceptionnel de 1 923 €.

La marge dégagée par les locations est de l'ordre de 10 K€, permettant de financer l'entretien et le personnel.

Le fonctionnement reste néanmoins déficitaire (- 6 983 € en 2019) et ne peut s'équilibrer que par des apports du budget principal.

#### En Investissement:

Les dépenses concernent les remboursements d'emprunts pour 6,3 K€, le remplacement des portes d'accès pour 22,5 K€, des travaux de sécurité-incendie pour 4,4 K€, l'aménagement de l'espace ludique pour 55,2 K€.

Les restes à réaliser concernent :

- . en dépenses l'aménagement ludique, pour 37,5 K€
- . en recettes les subventions correspondantes, pour 57 K€ et l'emprunt de 31 K€ contracté et non réalisé au 31/12.

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	SECTION D'EXPLOITATION	A 38 851.16	G 31 868.25	G-A -6 982.91
	SECTION INVESTISSEMENT (y compris les comptes 1064 et 1068)		H 21 193.00	H-B -67 994.76
		+	+	
REPORT DE	D LXI LOITXIION	<b>c</b> (si déficit)	I 14 731.21 (si excédent)	
L'EXERCICE 2018	Report SECTION D'INVESTISSEMENT (001)	<b>D</b> 1574.12 (si déficit)	J 36 090.99 (si excédent)	
		=	=	
	TOTAL REALISATIONS + REPORTS	128 038.92 P = A+B+C+D	103 883.45 Q = G+H+I+J	= Q-P -24 155.47
	SECTION D'EXPLOITATION	E 0.00	K 0,00	
RESTES A REALISER A REPORTER EN	SECTION D'INVESTISSEMENT	F 37 532.60	L 88 000.00	
2020 (2)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	ł .	88 000.00 = K+L	
	SECTION D'EXPLOITATION	38 851.16 = A+C+E	46 599.46 = G+I+K	7 748.30
RESULTAT CUMULE	SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>126 720.36</b> = B+D+F	145 283.99 = H+J+L	18 563.63
	TOTAL CUMULE	<b>165 571.52</b> = A+B+C+D+E+F	<b>191 883.45</b> = G+H+I+J+K+L	26 311.93
	EXCEDENT CUMULE		26 311.93	
	JEDENT OUNCEL		20011.00	

# Centre Communal d'Action Sociale

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	A 8 445.48	G 9 000.00
L'EXERCICE (mandats-titres)	SECTION INVESTISSEMENT	В 0.00	Н 0.00
	A.	+	+
REPORT DE	Report SECTION DE FCONTIONNEMENT (002)	C (si déficit)	I 3 473.20
L'EXERCICE 2018	Report SECTION D'INVESTISSEMENT (001)	<b>D</b> (si déficit)	J (si excédent)
			=
	TOTAL REALISATIONS + REPORTS	8 445.48 = A+B+C+D	12 473.20 = G+H+I+J
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0.00	K 0.00
RESTES A REALISER A REPORTER EN	SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0.00	L 0.00
2020 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020		0.00 = K+L
	30		·
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	<b>8 445.48</b> = A+C+E	12 473.20 = G+I+K
RESULTAT CUMULE	SECTION D'INVESTISSEMENT	0.00 = B+D+F	0.00 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	8 445.48 = A+B+C+D+E+F	12 473.20 = G+H+I+J+K+L
	EXCEDENT CUMULE		4 027.72

M. Laurent LERCH, Maire sortant, quitte la séance.

# Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le compte administratif de l'exercice 2019
- approuve les crédits reportés en investissement
- décide la reprise des écritures dans le budget de l'année 2020
- considère les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes et les crédits annulés.

#### III. Compte de gestion 2019 du budget principal et des budgets annexes

#### M. LERCH rentre en séance.

Après s'être fait présenter le budget primitif 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2019; Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 et des budgets annexes en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, de la Commune MASEVAUX-NIEDERBRUCK;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2019 conforme au compte administratif pour le même exercice.

### IV. Affectation des résultats 2019

Après le vote du compte administratif de l'année 2019, en accord avec le compte de gestion du Receveur, considérant les résultats de l'exercice 2019 y compris les restes à réaliser ; le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats 2019 comme suit :

BUDGET	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	RESULTAT D'INVESTISSEMENT (y compris les Restes à Réaliser)	AFFECTATION I	DES RESULTATS
PRINCIPAL	1 281 628.69	- 854 189.99 Restes à Réaliser : - 360 227.90	427 438.70	854 189.99
FORET	188 588.48	- 58 063.83 Restes à Réaliser : - 24 449.00	130 524.65	58 063.83
EAU	249 644.16	- 134 027.33 Restes à Réaliser : - 1 789.35	115 616.83	134 027.33
ASSAINISSEMENT	191 809.26	- 14 991.21 Restes à Réaliser : - 19 660.55	176 818.05	14 991.21
AMIS HOUPPACH	7 748.30	18 563.63 Restes à Réaliser : 0	7 748.30	0.00
CCAS	4 027.72	- Restes à Réaliser : 0	4 027.72	0,00

# V. Budget primitif 2020 – Budget principal et ses annexes

Les projets des budgets 2020 reprennent dans leurs comptes la synthèse de la réunion de la commission des finances du 21 juillet et du CM du 16 juillet relatif aux orientations budgétaires.

Les prévisions d'investissement s'inscrivent dans le cadre d'un budget de transition qui prévoit à la fois la poursuite d'actions engagées et la réalisation de nouvelles opérations. Un crédit d'études est abondé pour permettre de lancer une réflexion sur la programmation d'opérations pluriannuelles à envisager sur la durée du mandat qui s'ouvre.

Ainsi, ce nouvel exercice prévoit la programmation des travaux par priorité et correspond pour l'essentiel à une programmation pluriannuelle des chantiers en eau et assainissement. De plus, l'engagement des travaux nécessaires à l'accueil d'un Espace France Services pourront être menés.

M. Ludovic DELACOTE quitte la séance et donne procuration à M. EHRET Serge.

### **Budget principal**

La DGF notifiée affiche une petite diminution d'environ 12 k€, la DSR comme le FNGIR restent stable au niveau 2019, tandis que le budget fait une approche prudente du fonds départemental de la taxe professionnelle avec une provision égale à la moitié du montant perçu en 2019.

Au niveau de la fiscalité locale, et compte tenu de la situation sanitaire de 2020, le maintien des taux a été annoncé.

Des surcouts de fonctionnement liés à la crise du COVID 19 ont à ce jour été estimés à près de 15 000 € pour la section fonctionnement. Une aide sera sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DETR exceptionnelle.

La réforme de la taxe d'habitation est neutre pour notre commune en 2020. En effet, au niveau national, un "mécanisme correcteur" destiné à neutraliser les écarts de compensation pour les communes liés au transfert de la part départementale de la TFPB. Il se traduira chaque année soit par une retenue sur le versement des recettes de la taxe foncière pour les communes surcompensées, soit par le versement d'un complément, pour les communes sous-compensées. Une évaluation du dispositif est prévue tous les trois ans.

Conformément à la loi de Finances 2020 la variation des bases des valeurs locatives est liée à la variation de l'indice des prix à la consommation harmonisé. Ainsi une évolution de 1,2% est appliquée. L'augmentation des bases nous a été notifiée et a été prise en compte Globalement la prévision des recettes de fonctionnement 2020 est estimée à 3,7 M€ (équivalent au réel 2019).

L'élaboration du budget respecte les orientations budgétaires.

Ainsi, à périmètre constant l'évolution statutaire de la masse salariale et des mouvements de personnel inscrit une augmentation de 1,2%. Avec l'intégration des dépenses liées aux jobs d'été, à la rémunération des agents recenseurs, des postes prévus pour le fonctionnement du futur Espace France Service et de l'emploi de cabinet, l'augmentation reste limitée à 3,7 %

La recherche d'économies se poursuivra dans les dépenses à caractère général notamment dans la négociation des nouveaux contrats d'assurances, autres services extérieurs. Globalement les valeurs des crédits 2019 ont été reconduites.

Les charges d'intérêts des emprunts sont en diminution constante du fait de la baisse des taux et de la proportion des emprunts à taux variables.

Le calcul de la répartition du FPIC qui sera adopté par la communauté de communes n'est pas connu. Une somme de 70 K€ est provisionnée (+7,5%).

Le virement à la section d'investissement s'élève à 986 K€ duquel est déduit l'excédent reporté 2019 de 427 K€ pour un résultat de l'exercice de l'ordre de 559 K€, ce qui permet d'assurer une programmation d'investissement conséquente.

#### Les ressources d'investissement

La dotation aux amortissements 221 K€ s'ajoutant au virement des crédits de fonctionnement prévisionnels constituent la base des recettes.

Le FCTVA. Le total du retour de fonds de compensation de la TVA attendu et calculé sur la base du volume des investissements ainsi que des dépenses d'entretien des voiries et des bâtiments au cours des années 2019 et 2020 s'élève à 160 K€.

Avec l'autofinancement, et le recours à l'emprunt limité à 100 K€, ces ressources permettent le financement d'un programme de travaux de 1,1 M€ environ. A noter que le montant emprunté est en cohérence avec les objectifs de désendettement.

Figurent également au budget, les trois programmes pluriannuels estimés à 565 K€ et provisoirement financés par de l'emprunt.

# Les dépenses d'investissement

Les prévisions d'investissement évoquées lors des orientations budgétaires ont été reprises dans les différents articles de la section d'investissement. Ainsi le budget 2020 consacre plus de 410 K€ aux bâtiments dont 113 K€ pour les bâtiments scolaires, 81 K€ pour les différents travaux dans la mairie de Masevaux (Espace France Services), 9,6 K€ pour la réfection du muret de zone déchets verts, l'effacement de câbles de la passerelle Ringenbach pour 40 K€ et l'enfouissement de réseau HTA à Houppach pour 200 K€. Un crédit de 132 k€ (255 K€ avec les restes à réaliser) pour les travaux de la première tranche de la rénovation de l'église St Martin font l'objet d'une opération d'équipement. Il en est de même pour la voirie de la rue du Bruckenwald (365 K€) et du programme FISAC financé par un emprunt.

Au niveau de la voirie, la réhabilitation du carrefour du Willerbach pour 46 K€, celui de la rue Bellevue / Panorama 30 K€, et des travaux au camping 14 K€ forment les principaux chantiers.

Au niveau des études, 80 K€ sont prévus pour lancer les études nécessaires à la programmation des travaux et notamment 5K€ pour celles relatives aux travaux à mener sur la maison forestière.

Un total de restes à réaliser en dépenses de 465 K€ et en recettes de 104 K€ est financé par le prélèvement sur l'excédent de fonctionnement 2019.

#### Communes déléguées

Conformément à la charte, les communes déléguées disposent de crédits de fonctionnement destinés à la gestion et à l'animation locale, des fournitures scolaires et à la maîtrise des combustibles. Ces dotations sont déterminées sur la base du budget global de fonctionnement des communes à savoir 207 K€ pour Masevaux, 27 k€ pour Niederbruck.

# Budget annexe forêt

Le plan d'aménagement forestier n'a pas pris en compte la sévère conséquence des longues périodes répétées de sécheresse. Tout comme ce fut le cas en 2019, le plan prévisionnel des coupes 2020 sera sensiblement influencé par la nécessité d'exploiter les bois secs et les chablis.

Ainsi, les volumes de coupes en croissance constantes ont pour effet d'augmenter le budget forêt en dépenses et en recettes. Le volume de coupes pour 2020 s'élève à 13 489 m3. Les recettes attendues s'élèveront en 2020 à 448 660 € contre 307 120 € en 2019. Dans le même temps, les dépenses liés aux travaux de débardage et d'abattage évoluent passant de 105 k€ à 350 k€. Ainsi les dépenses pour 2020 sur le budget s'élèvent à 526 700 € contre 314 853 €.

Le résultat reporté de l'exercice précédent (130 K€) permet de maintenir l'équilibre et de dégager un autofinancement de 74 K€ qui se réduit.

Une proposition d'acquisition de parcelles autour du Schimmel sera soumise au conseil municipal.

Les remboursements de la dette 30 K€ vont passer respectivement de 23 K€ en 2020, à 13 K€ en 2021 pour s'éteindre en 2022. La prévision d'acquisition de nouvelles parcelles pourra être financée par un emprunt.

# **Budget Eau**

Les orientations de ce budget annexe restent guidées par l'ajustement des opérations d'investissement à hauteur des ressources dégagées par l'autofinancement. L'amortissement net permet de consacrer une enveloppe annuelle de crédits d'investissement de 50 K€.

Un programme pluriannuel de travaux avait par conséquent été établi. Sur ce programme, il reste à réaliser la poursuite des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable (tranche 2) pour 565 K€ : télégestion, optimisation des sources, réseau de la rue du Bruckenwald, et le raccordement du réseau de Houppach (route Joffre).

Le plan de financement correspondant escompte une aide de l'agence de bassin de 176 K€, et prévoit un emprunt de 245 K€. Dans l'éventualité de l'obtention d'une aide de l'agence plus favorable, ou d'une attribution de la dotation DETR, les gains de l'autofinancement pourraient envisager une programmation sur 2 ans. Le raccordement de Houppach qui répond à des critères prioritaires, devrait pouvoir en bénéficier.

Ce budget connaît une évolution favorable de la capacité d'emprunt nouveau. En effet les ressources intègrent l'amortissement généré par les dépenses de la sécurisation de la première tranche.

Le prix de la redevance ne devra pas être influencé par ce projet pluriannuel. Il est garanti par la maîtrise du prix de revient.

# **Budget assainissement**

Au budget de fonctionnement, la redevance (respectivement 2,19€/m3 pour Masevaux et 1,95€/m3 pour Niederbruck) devrait assurer l'équilibre de l'exploitation de la régie, ainsi que des amortissements.

Les investissements seront limités à la capacité dégagée par l'autofinancement pour ne pas influencer le prix de la redevance.

Les conclusions de l'étude diagnostic ainsi que de l'étude de l'autosurveillance des réseaux doivent permettre de déterminer des choix dans les priorités d'investissement à venir. Dans cette perspective, la capacité d'autofinancement (notamment d'une dotation aux amortissements de 220 K€) permettra d'assurer un programme pluriannuel (4 ans). Pour cet exercice 256 K€ de travaux sont prévus.

Les exercices 2016, 2017 et 2018 avaient affiché une diminution de l'excédent reporté. 2019, a permis un retour au quasi-équilibre de la gestion annuelle. L'équilibre de gestion est également l'orientation pour 2020. Pour ce faire, les objectifs pour 2020 portent sur la réduction des coûts de fonctionnement en terme de frais de gestion (électricité, entretien postes de relevage) et les frais de personnel feront l'objet d'une attention particulière.

Une mutualisation des actions avec le syndicat d'assainissement de Lauw, Sentheim, Guewenheim est également envisagée, d'une part pour des raisons budgétaires et d'autre part, pour assurer le suivi technique de la station. Une approche pour la mise en place d'une assistance technique pour pallier l'absence de technicien suite au départ en disponibilité du technicien sera mise en œuvre.

#### **Budget Houppach**

La crise sanitaire aura un effet sur le budget de fonctionnement, une perte de revenus est à attendre à hauteur de 10k€ soit 25k€ en 2020 contre 35 k€ en 2019 (réalisé 28k€).

Des travaux de rénovation des chambres (en régie) sont à poursuivre. L'autofinancement est suffisant (reste à réaliser existant), aucun emprunt n'est prévu.

Malgré la crise sanitaire, des organismes de séjour de colonie de vacances ou éducatifs ont réservé le site. Les mois de juillet et août leur sont exclusivement réservés. Ces séjours devraient s'étendre aux petites vacances scolaires, pour garantir une recette de fonctionnement stable et compenser les pertes liées à la période COVID-19.

Le fonds de concours en section d'investissement du budget principal vers le budget Houppach est réduit à 10 K€ (contre 20 K€ en 2019) pour permettre des travaux de rénovation.

Celui relatif à la section de fonctionnement est quant à lui augmenté de 10 k€ (0 k€ en 2019) pour compenser les effets COVID-19.

Le projet de l'espace ludique et récréatif s'achève à travers les restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes où une subvention LEADER est attendue pour mémoire à hauteur de 60 000 €.

L'autofinancement baisse de moitié entre 2019 et 2020, passant de 14 700 € à 6 600 €. L'encours de la dette finance les investissements liés à la prise en charge des bâtiments avec les obligations en matière de normes. Avec 70 K€ il a atteint son maximum au regard de l'autofinancement disponible pour assurer son remboursement.

#### **Budget CCAS**

Le conseil d'administration du CCAS vous soumet son budget comprenant une prévision des aides en faveur de situations nécessiteuses de 7 K€, d'un crédit aux associations partenaires de 2,5 K€ et d'une dotation du budget principal de 5,5 K€.

# Le budget principal s'équilibre en investissement et fonctionnement comme suit :

Budget Principal	DEPENSES	RECETTES
Investissement	3 304 618.75 €	3 304 618.75 €
Fonctionnement	4 178 540.70 €	4 178 540.70 €
Total	7 483 159.45 €	7 483 159.45 €

# Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 5 voix contre et 23 voix pour :

- d'approuver le budget primitif principal 2020 ainsi présenté
- de préciser que les crédits sont votés au niveau du chapitre et fonction pour les sections fonctionnement et investissement
- d'approuver le versement de la subvention de 2 040 € au profit du GAS.

# Le budget annexe forêt s'équilibre en investissement et fonctionnement comme suit :

Budget Forêt	DEPENSES	RECETTES
Investissement	199 741.48 €	199 741.48 €
Fonctionnement	601 384.65 €	601 384.65 €
Total	801 126.13 €	801 126.13 €

# Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le budget annexe forêt 2020 ainsi présenté ;
- de préciser que les crédits sont votés au niveau du chapitre et fonction pour les sections fonctionnement et investissement

# Le budget annexe eau s'équilibre en investissement et fonctionnement comme suit :

Budget Eau	DEPENSES	RECETTES
Investissement	927 355.16 €	927 355.16 €
Fonctionnement	1 011 711.83 €	1 011 711.83 €
Total	1 939 066.99 €	1 939 066.99 €

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le budget annexe eau 2020 ainsi présenté ;
- de préciser que les crédits sont votés au niveau du chapitre et fonction pour les sections fonctionnement et investissement

# Le budget annexe assainissement s'équilibre en investissement et fonctionnement comme suit :

Budget Assainissement	DEPENSES	RECETTES
Investissement	426 638.60 €	426 638.60 €
Fonctionnement	748 978.05 €	748 978.05 €
Total	1 175 616.65 €	1 175 616.65 €

# Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le budget annexe assainissement 2020 ainsi présenté :
- de préciser que les crédits sont votés au niveau du chapitre et fonction pour les sections fonctionnement et investissement

# Le budget annexe domaine de Houppach s'équilibre en investissement et fonctionnement comme suit :

Budget Houppach	Domaine	DEPENSES	RECETTES
Investissement		108 898.30 €	108 898.30 €
Fonctionnement		55 248.30 €	55 248.30 €
Total		164 146.60 €	164 146.60 €

# Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le budget annexe domaine de Houppach ainsi présenté :
- de préciser que les crédits sont votés au niveau du chapitre et fonction pour les sections fonctionnement et investissement

# Le budget annexe du CCAS s'équilibre en investissement et fonctionnement comme suit :

Budget CCAS	DEPENSES	RECETTES
Investissement Fonctionnement	0.00 € 10 827.72 €	0.00 € 10 827.72 €

### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le budget annexe CCAS 2020 ainsi présenté ;
- de préciser que les crédits sont votés au niveau du chapitre et fonction pour les sections fonctionnement et investissement.

#### VI. Vente de terrain

Monsieur Nicolas SCHMITT, adjoint au Maire, présente la demande d'acquisition présentée par M. OREN Davut – qui souhaite agrandir sa propriété pour la constituer rectangulaire. Cette demande avait déjà été présentée en conseil le 25 septembre 2018 mais pour une surface plus réduite à savoir 0,80 are. La surface actualisée représente 1,28 are. La section de terrain limitrophe concernée appartient à la Ville.

Après avoir consulté les services des domaines et sous réserve de leur avis favorable, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide la cession du terrain communal (références cadastrales : section 4 route Joffre n° 10) au profit de M. Davut OREN,
- fixe le prix à 10 000 € l'are avec prise en charge par la partie « acquéreur » de l'ensemble des charges notamment d'enregistrement et de géomètre,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié de vente et les pièces s'y rattachant.

# VII. Office National des Forêts – Contrat relatif à la mise en place d'un îlot d'essences nouvelles en forêt communale de Masevaux-Niederbruck

La Commission Européenne a lancé un appel à candidatures pour le partenariat européen à l'innovation (PEI) dans les domaines de l'agriculture, la viticulture et la forêt qui relève à la fois de la politique européenne « Horizon 2020 » et de la politique de développement rural au travers du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

La Région Grand Est, autorité de gestion du FEADER pour la période de programmation 2014-2020, a lancé un appel à candidatures dans le cadre de la mesure 16.2 « coopération pour l'accompagnement de projets innovants ».

Le projet partenarial innovant « Adaptation des forêts du Grand Est aux changements climatiques : installation d'un réseau de 100 tests d'essences nouvelles en gestion » a été sélectionné. Ce projet s'inscrit dans les actions prescrites par le Programme Régional de la Forêt et du Bois du Grand Est en cours de consultation.

Il tend à contribuer aux recherches sur le renouvellement des forêts du Grand Est en cherchant notamment à adapter la gestion forestière et à renforcer les capacités de résistance et de résilience des forêts face au changement climatique.

Ce projet partenarial est porté par un groupe opérationnel dont l'ONF est « chef de file ». Ce groupe opérationnel rassemble le Centre Régional de la Propriété Forestière, le Comité Régional des Communes Forestières du Grand Est, la Société Forestière Royale de Belgique.

Le projet partenarial sélectionné consiste à créer des îlots de plantation d'une dizaine d'essences nouvelles, sur une centaine de sites forestiers de près de 2 hectares chacun, répartis sur l'ensemble de la Région. Ces sites expérimentaux appelés « îlots d'avenir » sont choisis dans différentes forêts appartenant à des propriétaires différents. Ils sont installés dans des parcelles forestières prévues en plantation par les documents de gestion forestière.

Compte tenu de la diversité des propriétés concernées par le projet, le groupe opérationnel a choisi de confier la phase opérationnelle de mise en place des îlots à un opérateur unique. En tant que chef de file et expert technique reconnu, l'ONF est l'opérateur qui apparaît le mieux placé pour mettre en place ces îlots d'essences nouvelles. Ainsi l'ONF assume seul la phase opérationnelle du projet et intervient à ce titre en qualité d'opérateur économique intervenant dans le secteur concurrentiel.

La commune de MASEVAUX NIEDERBRUCK, propriétaire forestier intéressé par les recherches permettant d'adapter les forêts au changement climatique, souhaite volontairement s'associer au projet partenarial et contribuer à l'effort collectif en accueillant, puis en maintenant, un îlot d'avenir dans sa forêt afin que soient menés des études et des suivis qui serviront à adapter la gestion forestière au changement climatique.

Etant compatible avec le document d'aménagement, la plantation en essence nouvelle de la parcelle 64 de cette forêt répond aux critères techniques identifiés dans le dossier technique de présentation du projet.

Dans ce contexte, la commune de MASEVAUX NIEDERBRUCK propriétaire entend autoriser l'ONF à mettre en place un îlot dans sa forêt communale sur la parcelle n°64 par la plantation de 4 000 plants de Cyprès de l'Arizona au courant de l'hiver 2020-2021, selon les modalités prévues au contrat et dans la charte des engagements, annexés.

L'opération d'un coût prévisionnel de 25 113 € TTC est subventionnée par le FEADER et la Région Grand Est à hauteur de 90 %. Le coût net pour la Ville est estimé à 3 036 €. Les crédits sont inscrits au budget.

# Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

 d'autoriser M. le Maire à signer le contrat relatif à la mise en place d'un ilot d'essences nouvelles en forêt communale de Masevaux-Niederbruck avec l'Office National des Forêts.

# VIII. Désignation d'un second délégué représentant la Ville de Masevaux-Niederbruck au conseil d'administration du lycée Joseph Vogt

Par courrier en date du 2 juillet dernier et conformément à la réglementation en vigueur, le conseil d'administration du Lycée étant composé de 30 membres, il est nécessaire de désigner un 2<sup>ème</sup> délégué représentant la commune siège.

Aussi, il y a lieu de procéder à la désignation d'un second délégué qui siégera aux côtés de Mme Manon FURTER déjà désignée par le Conseil municipal lors de sa séance du 9 juin dernier.

M. le Maire propose la candidature de Mme Esther SITZ.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de désigner Mme Esther SITZ, 2ème délégué représentant la Ville de Masevaux-Niederbruck au conseil d'administration du Lycée Joseph Vogt.

# IX. Divers

Monsieur le Maire clôt la séance à 21 h.

Fait à MASEVAUX-NIEDERBRUCK, le 31 juillet 2020

OMMUNA

Le Maire :

Maxime BELTZUNG